



Opération de Développement Rural de Grez-Doiceau

Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

CLDR – séance plénière

29 juin 2026 – Compte-rendu

Participants :

- Pour **la CLDR** : 11 participants (5 Quart communal – 6 hors quart communal) – 12 excusés – 24 absents
- Pour **l'administration communale** : M. Mouvet (agent PCDR)
- Pour **la FRW** : N. Bosmans

Copie :

- aux membres de la CLDR
- au Collège communal
- à l'Administration communale: à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR
- à l'Administration régionale – SPW-ARNE (Xavier DUBOIS)
- à la responsable d'équipe Brabant-Hesbaye de la FRW

Annexes :

- Annexe 1 : Liste de présences
- Annexe 2 : Présentation PowerPoint FRW

Ordre du jour :

1. **Approbation du PV de la CLDR des 21 avril et 6 mai 2026**
2. **Fiche projet 1.12 – Aménagement de la place de Hèze – Avis sur la fiche projet actualisée.**
3. **Budget participatif – Accord de principe pour l'enclenchement d'une édition en 2027 et pour la demande de subsides Développement rural**
4. **Suivi des GT programmés**
5. **Agenda et Divers**

0. INTRODUCTION

La FRW ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux participants. L'ordre du jour est ensuite présenté.

1. APPROBATION DES COMPTES-RENDUS DE LA CLDR DU 21 AVRIL ET 6 MAI 2026

PV du 21 avril : approuvé sans remarque.

2. FICHE PROJET 1.12 PLACE DE HÈZE – AVIS SUR LA FICHE ACTUALISÉE

2.1 Introduction

- Suite aux réflexions sur le programme de travail 2026, la Commune a proposé à la CLDR d'introduire une deuxième demande de convention Développement rural pour l'aménagement de la Place de Hèze (FP 1.19).
- La CLDR s'est prononcée en faveur de l'introduction de cette demande de convention (séances du 21/04/26 et 06/05/26).
- Un groupe de travail ouvert aux riverains directs et au comité des fêtes a été organisé le 12/05/26. Il a réuni 27 participants.
- Le Collège a validé la version finale de la fiche actualisée le 16/06/26

2.2 Présentation de la fiche projet actualisée

Présentation complète en annexe 1 (slides 9 à 13)

- Finalisation du projet d'aménagement de la place de Hèze pour renforcer son rôle de lieu central et convivial du village
- Objectifs majeurs :
 - Améliorer la convivialité et la cohésion sociale ;
 - Structurer un espace aujourd'hui peu lisible, notamment en matière de stationnement ;
 - Renforcer la sécurité des usagers faibles ;
 - Valoriser le paysage et l'identité du lieu ;
 - Adapter l'espace aux usages actuels et futurs (événements, balades, vie associative).
- Justifications principales :
 - Lieu structurant du village en l'absence d'église ou de place traditionnelle
 - Actuellement , place importante dédiée au stationnement
 - Finalisation d'un projet déjà engagé
 - Approche sobre et évolutive
- Déjà réalisé :
 - Création d'une Maison de village
 - Intégration PISQ (Petites Infrastructures Sociales de Quartier) à l'arrière de la place
- **Actions en cours :**
 - Rénovation du terrain multisports, via un subside Infraports
 - Verdurisation de la place, dans le cadre du budget participatif « Embellissement de la place de Hèze »
- **Aménagements principaux envisagés :**

Mobilité / stationnement

- 15 places de stationnement auto + 1 PMR + arceaux vélos
- Zone multifonctionnelle (événements, activités, stationnement occasionnel)
- Sécurisation rue F Lacourt

Convivialité / équipements

- Mobilier (table, bancs,...)

- Déplacement terrain de pétanque
- Eclairage modulable

Environnement

- Renforcement de la végétalisation
- Préservation du point de vue paysager
- Ombrage naturel
- Amélioration du confort climatique
- Revêtements drainants

Identité du site

- Création d'une identité d'espace partagé
 - Différenciation des revêtements
 - Étude sur la réhabilitation d'un point d'eau
 - Valorisation du monument commémoratif
 - Mise en valeur du nom officiel « Esplanade des Vis Tchapias »
- Budget estimatif :

Place de Hèze	TOTAL	Développement Rural		COMMUNE	
	(TFC)	Taux	Intervention	Taux	Intervention
Travaux					
Partie DR à 60%	360.471,10 €	60%	210.282,66 €	40%	150.188,44 €
Honoraires et frais					
Partie DR (max 10% travaux)	32.543,56 €	60,00%	19.526,14 €	40,00%	13.017,42 €
TOTAL EURO (TFC)	393.014,66 €		229.808,80 €		163.205,86 €

La ventilation par postes principaux de dépenses est disponible dans la fiche actualisée.

2.3 Questions et remarques de la CLDR

- Inclure dans le périmètre le tronçon de la rue Félix Lacourt entre la rue Doyen et Bruyère Carton. En effet, si des aménagements légers de sécurisation doivent être effectués, il est nécessaire de l'inclure dans le périmètre.
- Quel était l'état d'esprit, l'avis général du GT « place de Hèze » ? Y avait-il une adhésion au projet ?
→ Commune : l'état d'esprit était tout à fait positif. On a pu ressentir une convergence par rapport à la vision du projet. Le nombre de participants atteste même de l'intérêt pour le projet. Le seul point de discussion a porté sur la garantie de voir le projet mené à bien au vu d'expériences antérieures.

- A-t-on pensé faire venir un sourcier pour avoir confirmation que la réhabilitation d'un point d'eau est possible ?
→ Commune : nous avons déjà confirmation qu'il y a bien un point d'eau. L'enjeu sera plutôt de voir si cette réhabilitation est techniquement et financièrement faisable.
- La Commune informe que le changement de place de la cabine ORES est bien en cours.

2.4 Conclusions : avis de la CLDR

La CLDR remet en conclusion un avis favorable sur la fiche actualisée, moyennant l'élargissement du périmètre d'intervention selon remarque ci-dessus.

Le projet sera présenté à la région lors d'une réunion de coordination le 6 juillet prochain. Cette réunion se penchera également sur le projet « Bois Gibet ».

3. BUDGET PARTICIPATIF — ACCORD DE PRINCIPE POUR L'ENCLenchement D'UNE ÉDITION EN 2027 ET POUR LA DEMANDE DE SUBSIDES DÉVELOPPEMENT RURAL

Le quorum des membres HQC nécessaire pour ce point n'étant pas atteint (6 membres présents pour 18 nécessaires), les débats pourront être tenus mais le vote final ne pourra avoir lieu. Une CLDR en visio sera organisée le 13 juillet de 19h00 à 19h30, sans quorum, pour valider la proposition.

3.1 Présentation

- Rétroacte :
 - Le 24 avril dernier, une information a été donnée à la CLDR sur les budgets participatifs soutenus par le Développement rural wallon (voir PV). Les éléments essentiels sont rappelés en séance.
 - Le Collège a marqué le 16 juin dernier la volonté d'initier un budget participatif soutenu par le développement rural en 2027.
 - L'accord de principe de la CLDR est demandé pour l'activation du budget participatif en 2027 ainsi que pour l'introduction d'un dossier de subvention au SPW-DR.
- L'agenda prévisionnel fixé par le Collège serait le suivant :
 - Lancement de la communication Février 2027 + ruche à idées mi-mars (date à préciser)
 - Dépôt des dossiers de candidatures du 01/04/27 au 30/06/27 en papier à l'administration communale ou sur la plateforme participative communale
 - Sélection des projets pour le 07/09/27 (CLDR = Comité de sélection) après première analyse par les services communaux.
 - Vote des citoyens (option) : du 13/09/27 au 23/09/27
 - Décision finale par le Comité de sélection au 05/10/27
- Le budget en dépense 2027 serait de : 20.000€
- Personne de référence au niveau de l'administration communale : Julien Vandensteene
- Utilisation de la plateforme participative communale.
- Accompagnement FRW pour le suivi général de l'édition, l'animation des comités de sélection, l'aide à l'analyse des projets et enfin pour la conception de la communication.
- Suites (si accord de la CLDR) :
 - Accord du Conseil communal

- Envoi du dossier au SPW (deux mois de délai de réponse)
- Organisation de la communication
- La mise en œuvre des projets est menée en collaboration entre le porteur de projet et la Commune. Pour les projets portés par une entité juridique reconnue, possibilité de réaliser elle-même le projet.
- La CLDR tient le rôle de comité de sélection

3.2 Questions/remarques de la CLDR

- Comment sera organisée l'analyse de la faisabilité des projets ?
→ FRW : une grille d'évaluation (faisant partie des documents cadres) sera la base de l'analyse des projets « en aval ». Par ailleurs, une analyse / accompagnement « en amont » sera encouragé auprès des candidats. L'idée est que ceux-ci soumettent leur projet à l'administration communale ou lors de la soirée « ruche à idées » afin justement de vérifier leur faisabilité.
- Le budget de 20.000 € est assez « faible », il peut être vite consommé quand on se rappelle certains projets des éditions précédentes.
→ Commune : il s'agit d'une première édition avec le nouveau cadre. Il n'est pas impossible que ce budget soit revu à la hausse en fonction des résultats de cette édition et des possibilités communales.
→ FRW : la philosophie du budget participatif est de permettre la mise en œuvre rapide de petits projets faciles à concrétiser. Il s'agit d'un « outil » complémentaire au PCDR. Les projets de plus grosse ampleur et à contraintes importantes ne sont sans doute pas adaptés au budget participatif.
- Être attentif de bien communiquer aux candidats dans des temps raisonnables l'issue positive ou négative de leur projet.
- Les dépenses immatérielles sont-elles autorisées ? Exemples , si on veut organiser un évènement ?
→ FRW : les dépenses pour un événement à portée communale sont autorisées mais doivent toujours correspondre à des dépenses matérielles d'investissement (pas de frais de fonctionnement). *(Ndlr : élément de suivi : les dépenses « one-shot » sont considérées comme du fonctionnement et donc non-éligibles ; Exple : paiement de prestations, frais SABAM, impression d'affiches, location de matériel,...).*

3.3 Conclusions : vote

Faute de quorum, le vote sur le principe d'enclencher une édition budget participatif en 2027 et d'introduire un dossier de demandes de subsides auprès du Développement rural est reporté au 13 juillet en visio , de 19h00 à 19h30.

4. SUIVI DES GT PROGRAMMÉS

4.1 GT communication sur les inondations

Pour rappel, le Collège désire enclencher dès à présent ce projet.

Dans un premier temps, un site web d'information sera créé. Il sera porté par le service communication communal. Un nouvel employé (gestion des inondations) a pris ses fonctions le 9/6 dernier.

Il est proposé de créer un GT avec la CLDR et l'administration communale pour réfléchir au contenu du futur site web.

L'encodage et les actualisations seront réalisées par la Commune.

Ensuite, d'autres actions pourront être mis en place : folders, conférences ,.....

- Lors d'un précédent sondage, seuls deux personnes ont marqué un intérêt pour participer à ce GT.
- La CLDR dans son entièreté sera invitée à la première réunion. Ensuite fonctionnement avec les personnes ayant marqué un intérêt.
- Le nouveau gestionnaire de projet « inondations » est entré en fonction le 9 juin.
- **La première réunion du GT est fixée au 31/08/26 à 19h30**
- Les Conseillers communaux seront également convoqués lors du lancement du GT

Question et remarques de la CLDR :

/

4.2 GT retour population

Comme discuté lors de la CLDR d'avril, il est envisagé d'organiser un stand ODR et séance d'information au Salon du Bien-Vivre

- L'événement se tiendra le **dimanche 06 septembre, de 12h30 à 17h30.**
- L'organisation du stand ODR se ferait **avec les membres intéressés de la CLDR.**
- Un **Groupe de travail ponctuel** serait constitué durant l'été afin de préparer l'évènement.

Lors du sondage envoyé en avril, seule une personne a marqué de l'intérêt de participer à ce GT.

→ La Question se pose quant au maintien de cette initiative. Il serait bon d'avoir un noyau de 2 ou 3 personnes partantes.

Questions/ Remarques de la CLDR :

- Le GT a-t-il pour vocation uniquement de préparer le stand ODR du 6/9 ou va-t-il réfléchir à d'autres initiatives ?
 - FRW : a priori ce GT est formé uniquement pour préparer le stand ODR du 6/9. Néanmoins si la CLDR décide ultérieurement d'organiser d'autres initiatives de communication vers la population, celui-ci pourrait être remobilisé.

5. DIVERS ET AGENDA

- Sondage sur l'heure des séances CLDR : seul 6 réponses mais deux tiers pour le maintien de 19h30-21h30.
- **Agenda :**
 - **13/07 : de 19h00 à 19h30 : CLDR en vision pour valider le principe de budget participatif 2027.**
 - **31/08 : de 19h30 à 21h30 : GT communication**
 - **A fixer : GT retour population**
 - **6/09 de 12h30 à 17h30 : stand ODR au salon du bien-être.**

Pour plus d'infos, les participants sont invités à visiter **le site internet dédié à l'opération de développement rural** : www.pcdr.grez-doiceau.be. **Contact à la Commune** : pcdr@grez-doiceau.be

Nicolas Bosmans
Fondation Rurale de Wallonie
Secrétariat

Caroline Theys
Présidente de la CLDR

